

NEWSLETTER

SYNLAB

Pays de Savoie

ÉDITO

Chers Prescripteurs,

Veillez trouver votre newsletter de Mai qui, comme chaque mois, vous présente les actualités de votre laboratoire.

Nous y abordons l'activité PMA qui est effectuée au laboratoire Synlab de la Gare à Annecy. Notre Newsletter a pour objectif de vous apporter des informations utiles à votre pratique quotidienne en collaboration avec nos laboratoires Synlab Pays de Savoie.

Nous vous rappelons que, si vous souhaitez recevoir cette note d'information par mail, vous pouvez nous transmettre votre adresse mail à notre Responsable Communication et Relation Correspondants: marjorie.spacagna@synlab.fr

Vos biologistes de Synlab Pays de Savoie



ACTIVITÉ PMA (PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE) AU LABORATOIRE DE LA GARE

Au sein de notre structure Synlab Pays de Savoie, notre laboratoire de la Gare est spécialisé, en plus de l'activité de routine, dans l'activité de Spermiologie et d'AMP.

Ce site possède un agrément pour l'activité d'insémination artificielle que ce soit pour :

- L'IAD (avec le sperme d'un donneur),
- L'IAC (avec sperme du conjoint).

Ce laboratoire est sous la responsabilité du Dr Aurélie JACQUET (Médecin Biologiste) agréée pour cette spécialité. Deux autres Biologistes sont, également, autorisés à exercer notre activité d'AMP au sein du laboratoire de la Gare: Le Dr Catherine GUÉRIN, Médecin Biologiste et Mr Nicolas SOUSTELLE, Biologiste.

L'activité d'AMP est interventionnelle et la spermiologie est diagnostique.

A) Activité de Biologie Diagnostique:

Elle comprend différentes analyses qui nécessitent des prélèvements effectués sur rendez-vous au laboratoire de la Gare. Les prélèvements ne peuvent en aucun cas être réalisés à domicile.

- Spermogramme,
- Test de Migration Survie des spermatozoïdes (TMS),
- ACAS (recherche d'anticorps anti-spermatozoïdes),
- Test de fragmentation de l'ADN + biochimie du sperme (envoi en laboratoire extérieur),
- Microbiologie du sperme avec spermoculture, recherche de chlamydiae et gonocoque par PCR, mycoplasmes

B) Activité de Biologie Interventionnelle dans le cadre de l'IAC et l'IAD:

- Préparation des spermatozoïdes par méthode de sélection sur gradient de densité : effectuée avec un agrément ministériel délivré par l'Agence de Biomédecine (ABM) et encadré par la législation,

Le laboratoire travaille en coopération avec des Gynécologues du bassin annécien essentiellement (Centre hospitalier d'Annecy, Clinique Générale, Gynécologues de ville).

L'indication d'insémination est discutée et validée avec les gynécologues en RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire) une fois par mois.

Tous les couples sont vus en entretien avec le biologiste et la présence des deux membres du couple est obligatoire lors de ce rendez-vous.

L'activité d'AMP se pratique dans les conditions légales suivantes :

- Homme et femme vivant en couple (maritalement),
- Femme et femme vivant en couple (selon la loi de Bioéthique du 02/08/21 promulguée par le décret du 28/09/21),
- Femme seule (selon la loi de Bioéthique du 02/08/21 promulguée par le décret du 28/09/21).

L'activité d'AMP du laboratoire de la Gare comporte la réalisation de bilans biologiques :

- Soit un bilan biologique de base,
- Soit un bilan pré-AMP.

A) Le bilan biologique de base comprend:

a) Chez l'homme: Le spermogramme

Il est à faire dès la première consultation d'infertilité ou en même temps que le bilan féminin. C'est un examen simple à réaliser au laboratoire, peu onéreux (environ 30 euros).

Il permet soit de rassurer le patient soit d'orienter rapidement le couple vers une consultation spécialisée.

b) Chez la femme:

Bilan hormonal effectué à J3 des règles, le matin avant 10 h :

- Œstradiol
- LH
- FSH
- TSH
- Prolactine
- AMH

B) Le bilan biologique (et autres éléments obligatoires) pour l'AMP comprend:

a) Bilan biologique pour l'homme:

- Spermogramme +TMS+ACAS de moins d'1 an
- + spermoculture avec chlamydiae/gonocoque et mycoplasme de moins de 6 mois
- + sérologies (HIV+HBV+HCV+SYPHILIS) de moins de 3 mois à la première Insémination artificielle ou de moins d'1 an pour les suivantes.

b) Bilan biologique pour la femme:

- Bilan hormonal de base (cf. ci-dessus)
- +échographie pelvienne avec CFA à J3
- +Hystérosalpingographie (HSG) ou Hyfoso (groupant écho et HSG)

c) Autres éléments obligatoires pour le couple:

- Carte d'identité
- Demande d'AMP (consentement) avec un délai d'un mois de réflexion
- Certificat de vie commune (mariage, pacs.....)

Information pour la transmission de comptes-rendus :

En cas de changement du mode de transmission des comptes-rendus, ou en cas de difficultés de réception des résultats, vous pouvez dorénavant envoyer un mail à notre service informatique **service.informatique@savoies.synlab.fr**

Laboratoire Avenue de Genève - Amélie JOUVEAU - 49 Avenue de Genève 74000 ANNECY - 04.50.57.17.30

Laboratoire de la Gare - Aurélie JACQUET - 8 Rue Sommeiller 74000 ANNECY - 04.50.51.77.45

Laboratoire de Novel - Nicolas SOUSTELLE - 72 Avenue de France 74000 ANNECY - 04.50.57.02.10

Laboratoire d'Albigny - Karine GOTTEL - 3 Rue Centrale 74940 ANNECY-LE-VIEUX - 04.50.69.55.46

Laboratoire de Meythet - Stéphane GUIDON - 46 Route de Frangy 74960 MEYTHET - 04.50.22.32.39

Laboratoire de Sillingy - Catherine GUÉRIN - 2908 Route de Bellegarde 74330 SILLINGY - 04.50.19.19.09

Laboratoire de Groisy - Hélène HUARD - 195 Route de Boisy 74570 GROISY - 04.50.51.52.54

Laboratoire de Faverges - Sylvie SCHOLAERT - Rue des Fabriqués 74210 FAVERGES - 04.50.32.44.15

Laboratoire d'Ugine - Judith DUCRUET - 95 Rue du 8 Mai 1945 73400 UGINE - 04.69.11.73.64

Laboratoire de Moûtiers - Jean BEE - 321 Faubourg de la Madeleine 73600 MOÛTIERS - 04.79.24.22.68

Laboratoire d'Albertville Coty - Isabelle SAVOY - 14 Rue du Président Coty 73200 ALBERTVILLE - 04.79.32.21.74

Laboratoire de l'Arlandaz - Jean-Marie KUNTZELMANN - 83 Route de l'Arlandaz 73200 ALBERTVILLE - 04.79.10.98.22